



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-98223>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-98223**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre pour la mise à disposition d'une plateforme de digital asset management en mode SaaS et prestations associées

Description : Accord-cadre pour la mise à disposition d'une plateforme de digital asset management en mode SaaS et prestations associées

Identifiant de la procédure : 004b2d59-f2ce-4320-8b50-deab044a91e9

Identifiant interne : DICOM-2025-012

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre porte sur la mise à disposition d'une solution de digital asset management (DAM), outil central et unique de gestion des médias numériques, afin de permettre l'accès du public et des agents à toutes les catégories de productions numériques de la Délégation à l'information et à la communication (DICOM) ainsi qu'au patrimoine audiovisuel du MASA. Grâce au recours au mode SaaS, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement de la solution sont inclus dans l'abonnement auquel souscrit le ministère. Le présent accord-cadre couvre également les prestations de mise en œuvre, de paramétrage et d'accompagnement associées. La nouvelle solution doit permettre, le cas échéant, d'assurer la continuité avec la solution actuelle grâce au paramétrage lors de sa mise en place. Elle doit également permettre de perfectionner la qualité de service, par la mise en œuvre d'éventuels développements évolutifs à la demande de l'acheteur ou du titulaire. Il doit s'agir d'une plateforme unique permettant de stocker, rechercher, partager et diffuser les productions numériques du ministère, dans le respect des exigences techniques définies dans le

Cahier des Clauses Techniques Particulières et ses annexes. Cet outil s'inscrit en cohérence avec l'objectif de transformation numérique de l'administration dans le cadre du plan action publique 2022, au bénéfice des usagers comme des agents, par une large ouverture des données et la mise à disposition d'un environnement de travail modernisé.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations seront principalement exécutées depuis les locaux du titulaire de l'accord-cadre. Les réunions prévues en présentiel se tiendront dans les locaux de l'acheteur sur le site de Varenne à Paris.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre n'est pas alloti. Le non allotissement se justifie par l'interdépendance entre les prestations attendues dans le cadre de la présente consultation (mode SaaS), et la complexité technique qu'engendrerait un découpage en lots au regard notamment des questions de propriété intellectuelle sur la solution retenue. L'accord cadre est exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 235 000 € HT pour la durée totale de l'accord-cadre, reconductions incluses. L'accord-cadre cessera automatiquement de produire ses effets lorsque ce montant maximum aura été atteint, quelle que soit la durée prévue initialement par l'acheteur. L'accord cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois hors reconductions éventuelles. L'accord-cadre prend effet à compter du 25 novembre 2025, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois. La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Dans le cas d'une non reconduction, l'acheteur notifie sa décision au titulaire avant la date de fin de validité de l'accord-cadre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mise à disposition d'une plateforme de digital asset management en mode SaaS et prestations associées

Description : Mise à disposition d'une plateforme de digital asset management en mode SaaS et prestations associées

Identifiant interne : DICOM-2025-012

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois. La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder quarante-huit (48) mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 235,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.8 Critères d'accessibilité

Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées sont appliqués

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 250

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Concernant les voies et délais de recours, il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : - un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, qui se fera dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification du rejet de la candidature ou de l'offre (articles L.551-1 à L.551-4 du code de justice administrative-CJA) ; - un référé contractuel après la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 du CJA) dans un délai soit de : * 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat * ou de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - un recours pour excès de pouvoir (REP) dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision déclarant le marché sans suite ou infructueux (articles R.421-1 à R.421-7 du CJA) ; - un recours de plein contentieux (RPC) sur le fondement de la décision Tarn et Garonne (Conseil d'État du 4 avril 2014 n° 358994) dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les RPC et REP peuvent être accompagnés d'un référé suspension (article L.521-1 du CJA).

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Numéro d'enregistrement : 11007001800012

Département : Paris

Adresse postale : 78, rue de Varenne

Ville : Paris 07 sp

Code postal : 75349

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Alain HUIN

Adresse électronique : bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr

Téléphone : +33 149556086

Adresse internet : <https://agriculture.gouv.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : Paris

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Télécopieur : +33 144594646

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 55f52fa0-11ab-4243-b795-da0861f2f7f6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/09/2025 à 15:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2025